

REGLEMENT DES EPREUVES de QUALIFICATION LOISIR

Vu le décret n°99-556 du 2 juillet 1999 portant création de l'établissement public les Haras Nationaux.

Vu la délibération du conseil d'administration des Haras Nationaux de mars 2002.

Vu l'arrêté du 10 janvier 2001 portant approbation des concours d'élevage organisés par l'établissement public Les Haras Nationaux et des primes spéciales versées par cet établissement.



I. TABLE DES MATIERES

I. T	ABLE DES MATIERES	2
II.	OBJET DES EPREUVES	. 3
III.	QUALIFICATION LOISIR: EPREUVES MONTEES	. 4
CHE	EVAUX, PONEYS, ANES ET MULES	. 4
CA\	/ALIERS	. 4
DEF	ROULEMENT DE L'EPREUVE	. 4
	GEMENT ET NOTATION	
ATT	RIBUTION DE LA QUALIFICATION	. 6
PRI	Х	. 6
	Υ	
ENG	GAGEMENTS	
IV.	EPREUVES DE QUALIFICATION LOISIR ATTELAGE	
	oulement de l'épreuve	. 8
٧.	EPREUVES DE QUALIFICATION LOISIR « JUNIOR »	
	alification :	
	oulement de l'épreuve : 2 parties	
	ts de comportement :	
	ement et notation :	
	ribution de la qualification :	
	(:	
Jur	y et engagements	.10
	EPREUVES DE QUALIFICATION LOISIR POUR ANES ET MULETS DE BAT	
	JET DE L'EPREUVE	
	ALIFICATION	
	Annexe1	
	ests sont obligatoires	
	res tests	
VIII.	Annexe1 bis	
	ests sont obligatoires	
	res tests	
IX.	Annexe 2	
Χ.	Annexe 2 bis	
XI.	Annexe 3	
XII.	Annexe 3 bis	
XIII.	Annexe 3 Ter	
XIV.	Annexe 4	
	ests sont obligatoires :	
Aut	res tests : (8 à choisir dans la liste ci-dessous non exhaustive)	.21



II. OBJET DES EPREUVES

<u>Principe général</u>: elles ont pour objet de mettre en valeur certaines qualités demandées à un cheval, un poney, un âne ou une mule destiné à une pratique équestre qui allie PLAISIR <u>et</u> SECURITE

- **CARACTERE**: critère prépondérant, on recherche un animal <u>confiant, peu</u> <u>émotif, disponible et coopératif</u> avec lequel le pratiquant est <u>en sécurité.</u>
- **ALLURES**: elles doivent être suffisamment étendues (surtout au pas), cadencées, équilibrées.
- MODELE: on attache surtout de l'importance au dos, à l'encolure, aux aplombs.

L'harmonie de l'ensemble est prise en compte sans qu'elle soit prépondérante.

Dans les épreuves sous la selle, il faut que le cheval, par son <u>comportement</u>, sa disponibilité, sa façon de se déplacer, son aspect, donne envie de le monter : il doit procurer du plaisir à son cavalier.

→ CES EPREUVES NE SONT PAS DESTINEES A CLASSER LES ANIMAUX ENTRE EUX MAIS A :

- ❖ mettre en évidence des chevaux, poneys, ânes et mules adaptés à une utilisation de loisir du type équitation d'extérieur pour permettre :
- aux éleveurs de valoriser leur production,
- aux utilisateurs de se procurer une monture testée,
- la rencontre des éleveurs et des utilisateurs.
- ❖ permettre aux professionnels proposant des produits équestres de faire qualifier leurs chevaux, la qualification étant un instrument de promotion (affichage dans les écuries, plaques sur les boxes, dépliants...).
- ❖ permettre à la clientèle des établissements équestres (de tous types) d'avoir une information sur la qualité de la cavalerie proposée.
- ❖. Favoriser la sélection de reproducteurs en distinguant les sujets qui, principalement par leur comportement, réunissent les qualités recherchées pour toute pratique équestre ; encourager les éleveurs à entreprendre une démarche de sélection en ce sens.
- ❖ entretenir une démarche de réflexion à propos des qualités du cheval de loisir, valoriser la primordiale prise en compte du comportement dans l'évaluation des aptitudes d'un maximum de chevaux, poneys, ânes et mules.



III. QUALIFICATION LOISIR: EPREUVES MONTEES

CHEVAUX, PONEYS, ANES ET MULES.

Ces épreuves sont ouvertes à <u>tous</u> les chevaux, poneys, ânes et mules préalablement <u>identifiés</u> âgés de 3 à 18 ans et <u>répondant aux conditions</u> <u>sanitaires en vigueur</u>. Seuls sont considérés comme identifiés les chevaux munis d'un document d'identification établi ou validé par les Haras Nationaux ou du double de la fiche d'identification en cours de validité (2 mois) établie par une personne habilitée.

Conditions sanitaires:

- Ne peuvent participer aux épreuves que les animaux régulièrement vaccinés contre la grippe équine : la mention de ces vaccins doit figurer sur le document d'accompagnement.
- Les animaux dont l'état sera jugé insuffisant ne seront pas autorisés à participer aux épreuves.
- Les animaux présentant une boiterie seront immédiatement éliminés, de même que tout animal présentant un comportement dangereux, pour son cavalier (se pointe, etc...) ou les autres (mord, tape, signes d'agressivité, etc...).

CAVALIERS

L'épreuve est ouverte à tous les cavaliers titulaires d'une licence fédérale ou présentant une attestation d'assurance couvrant leur responsabilité civile.

Une tenue correcte est exigée. De même, le harnachement doit être en bon état.

Toute brutalité ou cruauté à l'égard des chevaux sera sanctionnée par une exclusion de l'épreuve.

Les éperons sont interdits ; le port de la cravache est autorisé, mais les juges en tiennent compte lors de l'attribution des notes, qui sont baissées en fonction de l'usage fait de la cravache.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve comporte 4 parties sans dissociation du couple cavalier – cheval ou poney.

une série de 12 tests de comportement (voir Annexe n° 1)

un contrôle de la vitesse par passage du galop à l'arrêt

une présentation montée aux 3 allures obligatoirement en groupe.

Elle a pour but d'apprécier principalement la qualité des allures mais aussi l'attitude sous la selle et le comportement, notamment vis à vis des autres chevaux.

- les équipements (embouchures, selles) liés à des équitations spécifiques (camargue, western,...) sont autorisés,
- il pourra être demandé des mouvements rênes longues,
- des transitions montantes et descendantes seront demandées.
- le jury vérifiera que les chevaux peuvent s'écarter du groupe

une présentation en main (cheval dessellé) devant le jury pour juger du modèle.

Une grille d'appréciation est jointe au présent règlement (voir Annexe n° 2).

Ce document peut être remis à titre d'information aux participants concernés.



L'organisateur détermine, en accord avec le jury, l'ordre des quatre parties de l'épreuve.

JUGEMENT ET NOTATION

Le jury est souverain. Ses décisions sont sans appel.

Tests de comportement

- Chaque test est noté de 0 à 5.
- Des grilles de notation sont données à titre indicatif en annexe n° 3.
- Un animal réticent lorsqu'il se présente pour un premier passage peut montrer de la confiance au second essai. Il doit être jugé favorablement au vu de son aptitude à apprendre.

Au delà de trois essais infructueux, le test est noté ZERO.

aux points obtenus lors des tests s'ajoutent l'éventuelle bonification pour la maîtrise du galop (cf. ci-dessous)

- → 55 points et plus
- → de 48 points à 54 points
- → de 39 points à 47 points
- → 38 points et au-dessous

- → Accès potentiel à la catégorie <u>ELITE</u>
- → Accès potentiel à la catégorie <u>SELECTION</u>
- → Accès potentiel à la catégorie <u>QUALIFIE</u>
- Pas d'accès aux mentions.

Maîtrise du galop

Sur une ligne droite le cavalier met sa monture au galop soutenu et, au signal du jury, il la reprend et l'arrête ; si le galop est insuffisamment soutenu, le jury fait recommencer.

Si le cavalier parvient à arrêter sa monture, même avec quelques difficultés, sa sécurité n'étant pas mise en danger, il peut accéder à la qualification.

En revanche, si le cavalier ne parvient pas à arrêter sa monture, ou s'il met sa sécurité en danger, le cheval est ajourné.

En outre, le jury peut attribuer des points de bonification, qui s'ajoutent au total de ceux obtenus lors des tests de comportement :

Arrêt difficile ou en défense : pas de bonification

Arrêt sur une courte distance, sans défense, cheval coopératif : bonification maximale de 5 points Situations intermédiaires : bonification de 1 à 4 points.

Allures - Attitude et comportement.

Ils sont évalués selon la grille jointe : les appréciations « très insuffisant ou insuffisant » conduisent automatiquement à ajourner l'animal présenté.

<u>Dans les autres cas</u>:

C'est la colonne qui recueille le plus de croix qui permet l'accès potentiel à une catégorie :

- majorité de croix : (colonne correcte)
 - majorité de croix : (colonne bien)
 - majorité de croix : (colonne bien)
 - majorité de croix : (colonne très bien)
 → Accès potentiel à la catégorie <u>QUALIFIE</u>
 → Accès potentiel à la catégorie <u>FLITE</u>

Modèle:

Le même principe que pour le jugement des Allures est applicable.



Dans le cas où l'accès à une catégorie ne peut être clairement déterminé par une majorité de croix attribuées dans une colonne, le jury est souverain dans sa décision finale pour l'accès potentiel à une catégorie.

Les graves défauts d'aplomb, les tares importantes, les traces d'usure précoce écartent l'animal de l'accès aux mentions.

ATTRIBUTION DE LA QUALIFICATION

- Les chevaux et poneys ne sont pas classés entre eux mais répartis en 3 catégories.
- ❖ La catégorie à laquelle a accès l'animal est déterminée par la mention la plus basse obtenue sur les 3 critères notés, à condition que l'épreuve de maîtrise du galop ne l'en ait pas écarté

TABLEAU RECAPITULATIF DE NOTATION DES CRITERES

Tests de comportement	Allures	Modèle
	(et comportement)	
55 points et plus	Majorité de très bien	Majorité de très bien
ELITE Loisir	ELITE	ELITE
De 48 à 54 points	Majorité de bien	Majorité de bien
SELECTION Loisir	SELECTION	SELECTION
De 39 à 47 points	Majorité de satisfaisant	Majorité de satisfaisant
QUALIFIE Loisir	QUALIFIE	QUALIFIE

- ▲ Les chevaux n'ayant pas obtenu l'une des 3 catégories sont ajournés.
- ▲ La mention de la catégorie obtenue est portée sur le document d'identification.

Epreuve de Qualification LOISIR
Lieu:
Date : / /
MENTION:

PRIX

- Pour les chevaux, poneys, ânes et mules et bardots de 3 à 5 inscrits à un stud-book français ou à un registre, l'épreuve peut être dotée de prix en espèces offerts par les Haras Nationaux le cumul des primes sur une même année n'est possible que si il y a progression dans le niveau des épreuves (locale, régionale, nationale).
- tous les animaux obtenant une mention reçoivent une plaque d'écurie.

JURY

Le jury est composé:

- du Directeur du Haras National ou de son représentant,
- d'un représentant du Tourisme équestre,
- d'un représentant des éleveurs,



• du Directeur départemental des Services vétérinaires ou son représentant.

Le jury devra être composé au moins de deux personnes parmi les quatre citées.

ENGAGEMENTS

Les engagements doivent se faire par écrit en utilisant le formulaire du Haras concerné au moins 10 jours avant l'épreuve et être accompagné d'un relevé d'identité bancaire pour les animaux qui donnent droit à la perception d'une prime.



IV. EPREUVES DE QUALIFICATION LOISIR ATTELAGE

Dispositions spécifiques

(Tous les autres aspects réglementaires sont ceux du règlement général des épreuves montées)

Tout attelage ne présentant pas les éléments indispensables de sécurité ne pourra pas prendre le départ, à savoir :

- un harnachement propre en bon état
- une voiture adaptée à l'utilisation en extérieur et en terrain varié.

Déroulement de l'épreuve

Série de 12 tests de comportement :

Voir annexe 1 bis

Maîtrise des allures et du reculer (à la place de la maîtrise du galop)

Maîtrise des allures

Sur une ligne droite le meneur met le cheval au trot soutenu et, au signal du jury, il le reprend et l'arrête; si le trot est insuffisamment soutenu, le jury fait recommencer.

En revanche, si le meneur ne parvient pas à arrêter l'attelage, où s'il met sa sécurité en danger , le cheval est ajourné.

Si le meneur parvient à arrêter le cheval, même avec quelques difficultés, sa sécurité n'étant pas mise en danger, il peut accéder à la qualification.

Maîtrise du reculer

On trace 5 traits parallèles sur le sol à 1 de distance et deux traits latéraux délimitant un couloir de 4 m de large.

Le cheval avance jusqu'à ce que les roues arrières franchissent le premier trait puis recule. Chaque trait franchi donne un point de bonification.

Si la voiture se met en travers, le meneur peut s'arrêter et redresser l'équipage pour poursuivre ensuite le reculer.

Le franchissement d'un trait latéral par une roue arrière entraîne l'arrêt de l'épreuve, le nombre de points attribué correspond au nombre de trait franchis sans encombre.

Le cheval qui aura reculé toute la longueur demandée mais en défense n'aura que 2 points.

Ses points s'ajoutent au total des points obtenus dans l'épreuve de comportement.

Les défenses dangereuses pour l'équipage entraînent l'ajournement.

Jugement des allures et du comportement

(cadence, amplitude, réaction aux aides, régularité de la traction...)

Le jugement se fera attelé sur le lieu de travail ou la carrière en fin d'épreuve (après les tests de comportement)

Le cheval sera présenté sur une reprise libre comprenant :

- un arrêt
- une longueur au pas
- un demi-tour sur place
- deux longueurs au trot



Epreuve de quamication foisir

• une mise au galop sur un cercle d'environ 30 m. Le jury pourra demandé de répéter certains exercices ou tout autre exercice simple permettant de juger des allures ou du comportement.

La grille annexe n° 2 bis peut être utilisée.

Les tests attelés sont réalisés avec un passager dans la voiture.

Jugement du modèle

La notation s'effectue sur la même échelle que les tests montés (voir annexe 3 bis). Un commentaire est indispensable en cas de jugement très insuffisant ou insuffisant.



V. EPREUVES DE QUALIFICATION LOISIR « JUNIOR » Pour jeunes chevaux et poneys de 1 an à 2 ans

Dispositions spécifiques

(Tous les autres aspects réglementaires sont ceux du règlement général des épreuves montées sauf la maîtrise du galop qui n'est pas demandée)

Ces épreuves ont pour but :

De mettre en évidence l'intérêt d'éduquer dès le jeune âge,

De permettre aux éleveurs et propriétaires de tester leurs animaux et d'apprécier l'évolution de leur travail.

Qualification:

Tous les jeunes chevaux, poneys, ânes et mules de 1 et 2 ans, inscrits à un stud-book français ou à un registre et répondant aux conditions sanitaires et d'identification décrite en introduction.

Déroulement de l'épreuve : 2 parties

Série de 8 tests de comportement en main

Présentation en main devant le jury pour juger du modèle.

Tests de comportement :

* tests obligatoires : idem règlement général (sauf montoir)

* autres tests : « «

Jugement et notation :

tests de comportement : idem règlement général (grille de notation spécifique en annexe 3 ter) modèle : voir grille annexe n°2.

Attribution de la qualification :

Même tableau que le règlement général des épreuves montées en l'adaptant à 8 tests. Les mentions sont : « Elite Junior », « sélection Junior », « qualité Junior ».

Prix:

Tous les candidats obtenant une mention reçoivent une plaque d'écurie.

Jury et engagements

idem règlement général des épreuves montées.



VI. EPREUVES DE QUALIFICATION LOISIR POUR ANES ET MULETS DE BAT

Dispositions spécifiques

(Tous les autres aspects réglementaires sont ceux du règlement général des épreuves montées sauf la maîtrise du galop qui n'est pas demandée)

OBJET DE L'EPREUVE

L'épreuve a pour objet de mettre en valeur certaines qualités demandées à un âne ou un mulet bâté destiné à la pratique de la randonnée.

- **CARACTERE** : critère prépondérant, on demande un âne ou un mulet confiant, peu émotif, coopératif, avec lequel le meneur est en sécurité.
- **ALLURES** : elles doivent être suffisamment étendues (surtout au pas), cadencées, équilibrées (on ne demande pas des allures « brillantes »)
- **MODELE**: on attache de l'importance au dos, aux aplombs, aux pieds (l'harmonie du modèle n'est pas prépondérante).

Il faut que l'âne ou le mulet par son comportement, par sa façon de se déplacer, par son aspect, donne envie d'être utilisé avec plaisir.

QUALIFICATION

Cette épreuve est ouverte à tous les ânes et les mulets identifiés, âgés de 3 à 18 ans et répondants aux conditions sanitaires mentionnées en introduction du présent règlement. Elle se déroule selon les conditions fixées en annexe 4



VII. Annexe1

TESTS DE COMPORTEMENT

6 tests sont obligatoires

- monter dans un van et en descendre
- donner les pieds (étant attaché ou tenu)
- le montoir
- surprise visuelle : (exemples possibles)

Passage le long d'un fil où du linge ou des gants de fouille sont pendus Banderoles flottantes

Portique de lanières Drapeau ou vêtement Ouverture de parapluie

Parc à chèvres ou à moutons

Parc à porcs

Bouc attaché à piquet

Machine à fumier

Voiture Panneau Bâche

Gyrophare sur engin agricole

Une personne menant une brouette débouchant

de derrière une haie Ouverture d'une carte (liste non exhaustive)

- franchissement d'un gué s'il y en a un
- franchissement d'un obstacle en main.

Autres tests

Les 6 tests libres sont à choisir dans la liste ci-dessous non exhaustive.

Contre bas Contre haut

Talus, butte, descente franche Branches basses

Bâche ou moquette au sol

Tronc stères de bois

Tronc

Haie, type sous bassement de CSO Rideau plastique/passer sous un

drap suspendu

Rideau de lanières plastiques Etendoir à linge parallèle à une ligne au sol tracée à la chaux

Pneus posés à plat

Pont à bascule encadré de lisses

Passerelle en bois

Ouverture d'un portail.

Ouverture et fermeture d'une barrière (en dur ou une corde) Passage entre des signalisations Panneaux de chantier mobiles

Couloir de bottes de paille Bordure maraîchère

Barres au sol en forme de S posées sur des taquets à 7 ou 8 cm du sol Déplacement d'un seau d'eau entre

deux tables Enchevêtrement de branches

(mikado) Franchissement de barres au sol

Franchissement de barres au sol disposées à des intervalles irréguliers Maniabilité en S

Gymkhana entre les barres

Reculer entre deux barres au sol

Klaxon

Trompe/cor de chasse

Corne de brume

Cloche

Sifflet

Tambour

Corne type « foot »

Personne tape sur un tonneau/fût métallique (avec un marteau)

Boîte en fer

Démarrage d'un moteur

Tracteur en marche + coup

d'accélérateur

Gpe de fonction marteau piqueur

Toutefois, il est recommandé de structurer le parcours sur la base de :

- 2 tests évaluant la franchise
- 2 tests évaluant la soumission et la sécurité
- 2 tests évaluant le contrôle et la maniabilité.



III. Annexe1 bis

TESTS DE COMPORTEMENT ATTELES

6 tests sont obligatoires

- monter dans un van et en descendre
- Pose du harnais et mise à la voiture
- Prendre chacun des pieds et croiser
- Immobilité d'une minute (à un croisement de route, à un stop ou à un feu)
- Passage d'eau : il devra se situer dans un lieu sécurisé, être délimité latéralement et faire 40 cm de profondeur au maximum
- Surprise auditive et visuelle Exemples : un tracteur moteur tournant avec round baller et gyrophare placé sur un espace sécurisant. Un trait au plâtre à 4 m du tracteur figure la limite longitudinale à ne pas franchir en cas de réaction de l'équidé. Un trait au sol figure la fin du test.

Autres tests

Les 6 tests libres sont à choisir dans la liste ci-dessous non exhaustive.

Bâche posée au sol : elle pourra être fixée latéralement par des sardines de tente. Elle sera traversé de part en part avec Contre-haut ou contre-bas les mêmes notations que le passage d'eau Passage de branches basses Pont type SHF Serpentine (4 quilles distantes de m) Arroseur agricole

Buvette Portique à lanières Parc à animaux Stères de bois avec ou sans arrêt Tests prévus pour les épreuves montées en tenant compte des impératifs de sécurité relatif à l'attelage

Tests reproduisant les difficultés rencontrées dans la circulation en ville

Toutefois, il est recommandé de structurer le parcours sur la base de :

- 2 tests évaluant la franchise
- 2 tests évaluant la soumission et la sécurité
- 2 tests évaluant le contrôle et la maniabilité.

Il est fortement recommandé de proposer des tests qui s'inspirent des difficultés rencontrées en ville.



IX. Annexe 2



EPREUVE MONTEE POUR CHEVAUX ET PONEYS DE LOISIR

	Lieu :				Date :				
NOM du cheval ou du poney :									
Sexe :Robe									
Propriétaire :									
TESTS COMPORTEMENTAUX & MAITRISE DU GALOP									
1 Monter et descendre d'un va	an l	/5			7				/5
2 Donner les pieds		/5 /5			8				/5
3 Immobilité au montoir		/5			9				/5
4		/5			10				/5
5		/5			11				/5
6		/5			12			(2.) =)	/5
Maîtrise du galop : □ arrêt effectué					ventuel	le pour	l'arrêt	(0 à 5)	
☐ Pas d'arrêt	ou c	défaut	de se	écurité					/65
TOTAL:									
Moins de 39 points et/ou arrêt non	satisfa	aisant		JOURN	FΠ	de 48	à 54 pc	nints ·	SELECTION
De 39 à 47 points :	Sucisio	aisaire		UALIFI			nts et p		ELITE D
ALLURES ET COMPORTEMENT S	ous L	A SEL	LLE						
								_	
			ب ا	يد					
			gan	san	는 COMMENTA			ENTAIDEC	
			l , g	ıÆis	Ç,		jq ,	COMM	ENTAIRES
			Très insuffisant	Insuffisant	Correct	Bien	Très		
			F :=	I	0	Ш	_		
PAS (régularité, équilibre et engage									
TROT (régularité, équilibre et enga GALOP (régularité, équilibre et eng									
Attitude sous la selle, absence de d									
Souplesse et confort apparent	ici ci io								
Attitude vis à vis des autres chevau	JX								
Récap. Allures et comportement so	us la s	selle	AJOL	JRNE	QUAL	SEL	EL		
MODELE ET CONFORMATION									
		1	1		1	1			
	٦	nt			_				
	sant	isant	ਖ		ien	COMM	IENTAI	RES	
	⊈	l ff	<u>ē</u>	<u>_</u>	l S				
	Très insuffis	Insuffi	Correc	Bien	Très				
TETE et ENCOLURE									
RAYONS			+		+	+			
DOS					1	<u> </u>			
MEMBRES (état et conservation)					1	1			
APLOMBS									
IMPRESSION GENERALE									
RECAP. MODELE	AJOl	JRNE	QUA	L SEL	EL	1			
Mention obtenue :									



X. Annexe 2 bis



Mention obtenue :.....

EPREUVE ATTEL					.UX E Date :			S DE LOISIR
NOM du cheval ou du poney :			N° SIR	E:				
Sexe :Robe	:		Race	:				
Propriétaire :								
TESTS COMPORTEMENTAUX & I	MAITE	RISE	DES AL	LURES	S ET DU	RECUL	.ER	
1 Monter et descendre d'un va					7			/5
2 Pose du harnais et mise à	la	/5			8			/5
voiture 3 Donner les pieds		/5			9			/5
4 Immobilité		/5 /5			10			/5
5 Passage d'eau		/5			11			/5
6 Surprise auditive ou visuelle		/5			12			/5
Maîtrise des allures : □ arrêt effec	tué		Bonif	ication	éventue	lle le re	culer (0	D à 5)
□ Pa:	S	d'arı	rêt	ou	dé	faut	de	sécurité/65
TOTAL:								
Moins de 39 points et/ou arrêt non	satisf	aisant				48 à 54		
De 39 à 47 points :			QUAL	IFIE 🗆	55	points e	et plus	: ELITE 🗆
ALLURES ET COMPORTEMENT S	OUG	I A CE						
ALLURES ET COMPORTEMENTS	003 1	LA SEI	LLE					
			ınt	ant			_	
			rrès nsuffisant	Insuffisant	iši t		bien	COMMENTAIRES
			Très insuf	suf	Correct	Bien	Très l	
			<u>`</u> ≟.≅	П	Ö	<u>B</u>	⊨	
PAS (régularité, équilibre et engag	ement	:)						
TROT (régularité, équilibre et enga	gemer	nt)						
GALOP (régularité, équilibre et eng		ent)						
Attitude générale, qualité de la tra	ction,							
absence de défenses Attitude vis à vis des autres cheval	LIV					-		
Récap. Allures et comportement so		ماام	Δ101	JRNE	QUAL	SEL	EL	
Recap: Allares et comportement se	ous iu .	SCIIC	7300	JINIVE	QUAL	JUL		
MODELE ET CONFORMATION								
		т						
	ant	ä	1		L G			
	ffis	ffis	ect		Die	COMM	IENTAI	RES (obligatoire pour notation insuffisant ou très
	Très insuffisant	Insuffisant	Correct	Bien	Très bien	insuffi		notation insumsant ou tres
	⊢ .⊑	ī	O	В	F	IIISUIII	Suric)	
TETE et ENCOLURE								
DAYONG			-			-		
RAYONS DOS			+					
MEMBRES (état et conservation)		+						
APLOMBS		1						
IMPRESSION GENERALE								
RECAP. MODELE	AJO	URNE	QUA	L SEL	. EL			
						_		
						1		



XI. Annexe 3

EPREUVES de QUALIFICATION « LOISIR » : Epreuves montées

GRILLE DE NOTATION DES TESTS								
◆ DONNER LES PIEDS ET LES CURER	3 ans	4 ans et +						
* Donne et se laisse tenir les 4 pieds sans effort et sans								
défense	5	5						
* Nécessite un effort pour prendre un pied, sans défense	5	4						
* Nécessite un effort pour maintenir un pied levé	4	3						
* id. plusieurs pieds levés	2	1						
* Ne donne pas les pieds ou dangereux pour son cavalier	0	0						
◆ LE MONTOIR	3 ans	4 ans et +						
(cercle de 5 m pour les 3 ans, de 2,50 m pour les 4 ans et +)								
* Immobilité totale et confiante	5	5						
* Modifie sa position pour conserver son équilibre, sans	_	-						
défense	5	4						
* Se met en mouvement en avant, sans défense ni sortir du								
cercle	4	3						
* Tourne sur place et/ou légère défense, sans sortir du cercle	3	2						
* Sort du cercle sans défense	2	1						
* Sort du cercle en défense	1	0						
* Nécessite d'être tenu	0	0						
◆ EMBARQUER DANS UN VAN 2 PLACES ET EN								
DESCENDRE	3 ans	4 ans et +						
* Embarque et descend sans hésitation, avec une seule								
personne	5	5						
* Embarque sans hésitation, hésite à redescendre, avec une								
seule personne	5	4						
* Hésite à embarquer (une personne)	4	3						
* Embarque ou débarque avec une seule personne avec								
défense	3	2						
* Nécessite une aide	2	1						
* Nécessite deux ou trois aides	1	0						
* Ne monte pas	0	0						
◆ <u>TESTS MONTES</u>	3 ans	4 ans et +						
* Exécute le test sans hésitation et en confiance	5	5						
* Marque une hésitation sans défense	5	4						
* Hésitation prolongée sans défense	4	3						
* Désobéissance ou défense	3	2						
* Désobéissance et défense	2	1						
* Deux désobéissances ou grosse défense	1	0						
* Trois désobéissances ou cheval qui se pointe, ou exécution								
mettant en danger le cavalier	0	0						



XII. Annexe 3 bis

EPREUVES de QUALIFICATION « LOISIR » : Epreuves attelées

GRILLE DE NOTATION DES TESTS							
◆ DONNER LES PIEDS ET LES CURER	3 ans	4 ans et +					
* Donne, se laisse tenir et croise les 4 pieds sans effort et							
sans défense	5	4					
* Nécessite un effort pour prendre un pied, sans défense	5	4					
* Donne les pieds sans effort mais ne croise pas un membre	4	3					
* Nécessite un effort pour maintenir un pied levé	4	3					
* id. plusieurs pieds levés	2	1					
* Ne donne pas les pieds ou dangereux pour le meneur	0	0					
◆ POSE DU HARNAIS ET MISE A LA VOITURE	3 ans	4 ans et +					
* Immobilité totale et confiante sans l'intervention du groom							
(groom autorisé pour le passage des bracelets)	5	5					
* Légère défense au moment de la pose d'une pièce	4	3					
* Intervention du coéquipier	3	2					
* Désobéissance ou défense	2	1					
* Deux désobéissances ou défenses	1	Ō					
* Plusieurs désobéissances ou défenses, exécution mettant en danger le meneur ou le groom	Ō	0					
◆ EMBARQUER DANS UN VAN 2 PLACES OU PETIT CAMION							
2 PLACES ET EN DESCENDRE	3 ans	4 ans					
* Embarque et descend sans hésitation, avec une seule	3 0115	4 0115					
personne	5	5					
* Embarque sans hésitation, hésite à redescendre, avec une	3	3					
seule personne	5	4					
* Hésite à embarquer (une personne)	4	3					
* Embarque ou débarque avec une seule personne avec	•	3					
défense	3	2					
* Nécessite une aide	2	1					
* Nécessite deux ou trois aides	1	0					
* Ne monte pas	Ō	0					
'	· ·	· ·					
◆ <u>TESTS ATTELES</u>	3 ans	4 ans et +					
* Exécute le test sans hésitation et en confiance	5	5					
* Marque une hésitation sans défense	5	4					
* Hésitation prolongée sans défense	4	3					
* Désobéissance ou défense	3	2					
* Désobéissance et défense	2	1					
* Deux désobéissances ou grosse défense	1	0					
* Trois désobéissances ou cheval qui se pointe, ou exécution	-	J					
mettant en danger le cavalier	0	0					
	•	-					



III. Annexe 3 Ter

EPREUVES de QUALIFICATION « LOISIR-JUNIOR »

GRILLE DE NOTATION DES TESTS « JUNIOR »						
◆ DONNER LES PIEDS A L'ATTACHE	1 an	2 ans				
* Donne et se laisse tenir les 4 pieds sans effort et sans						
défense	5	5				
* Nécessite un effort pour prendre un pied, sans défense	5	5				
* Nécessite un effort pour maintenir un postérieur levé et/ou						
légère défense	5	4				
* id. plusieurs pieds levés	4	3				
* Grosse défense	2	1				
* Ne donne pas les pieds dangereux	0	0				
◆ EMBARQUER DANS UN VAN 2 PLACES (OU PLUS)						
ET EN DESCENDRE	1 an	2 ans				
* Embarque et descend sans hésitation, avec une seule	(facultatif)					
personne	5	5				
* Embarque sans hésitation, hésite à redescendre, avec une	_	_				
seule personne	5	5				
* Hésite à embarquer (une personne)	5	5				
* Embarque ou débarque avec une seule personne avec						
défense	4	4				
* Nécessite une aide	4	3				
* Nécessite deux ou trois aides	3	2				
* Ne monte pas	0	0				
◆ TESTS EN MAIN	1 an	2 ans				
* Exécute le test sans hésitation et en confiance	5	2 ans 5				
* Marque une hésitation sans défense	5	5				
* Hésitation prolongée sans défense	5	5				
* Hésitation prolongée avec défense	5 3	5 3				
* Grosse défense	2	2				
* Plusieurs grosses défenses	0	0				
i idoledio giosoco delelioco	O	J				



KIV. Annexe 4

TESTS DE COMPORTEMENTS

(pour les épreuves de qualification Anes et Mulets de Bât)

4 tests sont obligatoires:

Monter dans un van

Donner les pieds étant attaché

Harnachement : les ânes et les mulets devront être harnachés d'un bât et faire preuve de calme lors de la mise en place de celui-ci.

Surprise visuelle.

Autres tests: (8 à choisir dans la liste ci-dessous non exhaustive)

Franchissement:

- de 4 à 5 barres au sol espacées de 50 cm
- d'une planche basculante
- d'une passerelle

Passage:

- près d'un engin dont le moteur tourne : tondeuse à gazon
- tracteur
- sous un portique ou des branches basses
- au travers d'un rideau de lanières
- sur une bâche ou de la moquette de couleur vive
- marcher sur des pneus (ceux-ci sont censés reproduire un sol mouvant)

Tous autres tests peuvent être mis en œuvre à condition que cela ne nuise pas à la sécurité des animaux et des meneurs.

Jugement et notation:

1) – Tests de comportement : idem règlement général

2) - Allures : noté sur 20

Le jury apprécie les allures mais aussi l'attitude et le comportement de l'âne ou du mulet (notamment vis-à-vis des autres) idem règlement général en supprimant la ligne galop de la grille en annexe n° 2.

3) - Modèle : idem règlement général épreuves montées : grille annexe n° 2

Attribution de la qualification :

Les ânes et mulets ne sont pas classés entre eux mais répartis en 3 catégories La catégorie à laquelle a accès l'âne ou le mulet est déterminée par la mention la plus basse obtenue sur les 3 critères notés évalués.

Prix

Tous les candidats obtenant une mention reçoivent une plaque d'écurie.